



## ÉDITO d'Agnès Bernadou



Votre section :

**SNUEP-FSU TOULOUSE**  
52 rue Jacques Babinet  
31100 Toulouse

<http://toulouse.snuep.fr/>

Permanence :

**06.26.19.64.91**

Mél :

[snuetoul@gmail.com](mailto:snuetoul@gmail.com)

Secrétaire académique :

**Agnès Bernadou**

Trésorière académique :

**Estelle Carrier**

Commissaires paritaires :

**Estelle Carrier**

**Xavier Rayssiguier**

**Joëlle Jalabert**

**Michel Juan**

Bureau académique :

**Cécile Amalric**

**Guillaume Bats**

**Agnès Bernadou**

**Estelle Carrier**

**Axel Cusin**

**Serge Dalzin**

**Martine Dubois-Graveleau**

**Yvan Ginesta**

**Joëlle Jalabert**

**Eric Jalade**

**Michel Juan**

**Olivier Maurel**

**Xavier Rayssiguier**

**Claudine Seghairia**

**Romy Vallès**

**SNUEP NATIONAL**

[www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

[snuep.national@snuep.fr](mailto:snuep.national@snuep.fr)

Dans un récent rapport du CNESCO (Conseil National d'Évaluation du système SCOLAIRE) sur la qualité de vie des enseignants, on peut lire :

*« Dans le champ de l'éducation, les études ont mis en évidence que les principales causes d'atteinte de la qualité de vie et notamment du burn-out des enseignants étaient liées au contexte de la fonction, notamment la nécessité de faire face ou de s'ajuster à des élèves en difficulté scolaire, aux comportements perturbateurs ou agressifs. »*

*Une étude montre d'ailleurs que les enseignants victimes de violence (verbale, physique, sexuelle et contre leurs biens) expriment davantage que leurs collègues non exposés un désir de quitter la profession s'ils ne se sentent pas soutenus. »*

Et aussi :

*« [Elle]...montre que la qualité de vie des enseignants ne dépend pas uniquement des élèves mais bien aussi du management d'établissements,... »*

Alors, il faut souligner l'excellent article « Battons-nous pour garder le cap ! » de nos collègues de l'académie de Bordeaux, dans leur bulletin académique N° 183 du 6 juin 2017 dont voici des extraits :

*« [Elle]...nous rappelle avec pertinence qu'il ne faut jamais oublier de mettre l'accent sur les conditions de travail de nos collègues. Et en cette période de changements politiques, cette revendication doit rester au centre de nos préoccupations. »*

*Mais le but de cet éditto est de souligner avec force que malgré ces difficultés que nous n'aurons de cesse de mettre en avant, nous restons debout pour défendre l'enseignement professionnel public (EPP) sous statut scolaire. Nous ne baisserons pas les bras dans l'intérêt de l'éducation nationale et dans celui, prioritaire, de nos élèves, nous pourrions « presque » dire de nos enfants.*

*Nous pourrions « flancher » et faire en sorte de glisser peu à peu vers l'apprentissage où c'est le patron et non plus l'enseignant qui est responsable de la formation professionnelle du salarié (l'apprenti n'est pas un élève).*

*Nous pourrions « flancher » et accepter que le nombre de semaines passées dans nos LP/SEP/EREA se réduisent comme peau de chagrin.*

*Nous pourrions « flancher » en disant tout simplement « après nous le déluge ». Nous pourrions nous résigner !*

**DANS CE NUMÉRO :**

ÉDITO	1-2
- LES ÉVÉNEMENTS SYNDICAUX PASSÉS ET À VENIR	2
- CONGRÈS NATIONAL DU SNUEP-FSU À BOURGES	3
- LES RUGBYMEN UNSS DU LYCÉE LA BORDE BASSE DE CASTRES	3
- SOUFFRANCE AU TRAVAIL	4
- LE TRAVAIL DES COMMISSAIRES PARITAIRES	4
- MOUVEMENT AU LYCÉE LOUIS VICAT DE SOUILLAC (SUITE)	
- CONTRACTUELS : DES AVANCÉES GRÂCE AU SNUEP, AU SNES, AU SNEP ET À LA FSU. ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE !	5

*Mais non, nous tenons, et vous tenez avec nous, malgré toutes les difficultés que nous rencontrons. Nous n'avons cessé de mettre l'EPP au centre de nos revendications. Nous parlons des élèves, d'enseignement général et d'heures de cours de français, de maths, de langues, d'arts appliqués, de Bio, d'EPS, d'enseignement technique et d'heures de cours de mécanique, d'électricité, de vente, de cuisine, de construction... Nous voulons travailler avec des élèves, futurs citoyens et travailleurs, ce qui explique d'ailleurs qu'aucun de nos responsables syndicaux n'a de décharge complète.*

*C'est pour tout cela que nous résistons et c'est à grâce à cela que nous sommes respectés par les autorités académiques et régionales. Parce qu'on suit une ligne droite, celle de nos mandats. Et la FSU nous assure d'un soutien sans faille dans ce combat pour la défense de l'EPP car elle voit bien qu'à travers l'EPP, c'est tout le système éducatif français qui est concerné par la marchandisation et la privatisation progressive de l'école. »*

Alors comme nos collègues de Bordeaux, nous résistons, avec vous, et nous continuerons à alerter les responsables qui doivent être les garants de notre santé au travail, au travers de notre participation aux CHSCT, des formations que nous vous proposons comme le stage souffrance au travail du 27 avril, ou encore de l'accompagnement des collègues ou des établissements en difficulté.

C'est aussi pour cela que nous vous rappelons que la solution à nos difficultés passe par l'action collective et la syndicalisation, puisque nous ne pouvons être forts que si nous sommes nombreux et solidaires !

L'année scolaire se termine, les CAPA hors-classe et CAPA mutation ont eu lieu au mois de juin. Les commissaires paritaires du SNUEP sont intervenus à de multiples occasions pour faire respecter les textes et améliorer la situation de nombreux collègues. La permanence du SNUEP reste active jusqu'à fin juillet, notamment pour les stagiaires et pour les TZR. Le groupe de travail qui positionne ces collègues aura lieu vers le 25 juillet.

Il nous reste donc à vous souhaiter de bonnes vacances d'été. Nous espérons vous retrouver à nos côtés dès la rentrée !

### **LES ÉVÈNEMENTS SYNDICAUX PASSÉS ET À VENIR**

<b>Date</b>	<b>Évènement</b>
Du 27 au 31 mars	Congrès national du SNUEP à Bourges
27 avril	Stage souffrance au travail
10 mai	GT sur les dossiers handicap du mouvement intra-académique
11 mai	GT sur les postes spécifiques académiques
16 ou 17 mai	GT vœux et barèmes du mouvement intra-académique
24 mai	Deuxième GT vœux et barèmes du mouvement intra-académique
30 mai	GT POM (postes offerts au mouvement)
07 juin	CAPA hors classe
13 juin	GT Non-titulaires
16 juin	CAPA mutation intra-académique
25 juillet	GT stagiaires et TZR
29 août	Rentrée des stagiaires

## CONGRÈS NATIONAL DU SNUEP-FSU À BOURGES



Du 27 au 31 mars 2017, le SNUEP-FSU a tenu à Bourges son sixième congrès national. A cette occasion, les 5 délégué-e-s de Toulouse (Amalric C., Bats G., Carrier E., Ginesta Y. et Jalabert J.) ont rapidement pris leurs marques au CREPS de Bourges qui accueillait les 130 congressistes.

Un cadre bucolique et une chaleur estivale n'ont pas empêché des travaux studieux autour des 4 thèmes retenus :

- La valorisation de l'enseignement professionnel : une exigence sociale ;
- Pour la réaffirmation de notre statut et la revalorisation de notre métier ;
- Pour une société humaniste, solidaire et égalitaire, plus que jamais ! ;
- Pour un syndicalisme offensif, outil de défense et de promotion de l'enseignement professionnel public et de ses personnels.

Réparti-e-s dans les commissions, les toulousain-e-s ont défendu les propositions votées lors du congrès académique et participé aux débats pour avancer dans la construction des mandats et des alternatives à opposer à la politique de démantèlement de l'enseignement professionnel public.

Ces échanges et rencontres avec des collègues d'autres académies sont toujours très enrichissants et permettent de partager des expériences syndicales mais aussi professionnelles.

Ce congrès a largement voté les amendements proposés, modifié (un peu) les statuts et le règlement intérieur, réaffirmé l'ambition de devenir lors des prochaines élections professionnelles (novembre 2017) le premier syndicat de l'enseignement professionnel et s'est donné rendez-vous pour le prochain congrès en mars 2021...pourquoi pas à Toulouse!

### LES RUGBYMEN UNSS DU LYCÉE « LA BORDE BASSE » DE CASTRES CHAMPIONS DU MONDE!!!

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'équipe de rugby à XV UNSS du lycée de la Borde Basse à Castres a été sacrée championne de France à Limoges. Au-delà de la satisfaction de remporter un titre national, cela lui a permis d'être sélectionnée pour la coupe du Monde de rugby scolaire. Cette compétition s'est déroulée au Japon du 28 avril au 5 mai.

Après avoir gagné leurs trois matches de poule, l'équipe castraise a affronté l'équipe d'Afrique du Sud en quart de finale, celle de Kanagawa en demi, elle se retrouvait en finale face à l'équipe de Nouvelle-Zélande. Au terme d'un match engagé, les joueurs français l'emportaient 9 à 3 et devenaient donc champions du monde!!

Nous tenions à féliciter ces talentueux « rugbymen » qui se sont démenés pour récolter l'argent leur permettant de participer à cette compétition et de remporter le trophée!!



Jeudi 27 avril, le SNUEP-FSU a organisé un stage « Souffrance au travail » au Lycée Bellevue à Toulouse. Ce stage était animé par : Romy Valles (PLP Lettres Anglais au Lycée Guynemer de Toulouse, membre du bureau Académique du SNUEP-FSU), Xavier Rayssiguier (PLP Génie mécanique engins au LP de Bourdelle à Montauban, membre du bureau académique du SNUEP-FSU, membre du CHSCTA et du CHSCTsd 82) et Maximilien Reynes Dupleix (professeur des écoles, enseignant en SEGPA au collège F. Mitterrand de Moissac, membre du bureau départemental SNUIPP-FSU, secrétaire du CHSCTA et secrétaire du CHSCTsd 82).

Une trentaine de collègues de l'académie de Toulouse se sont déplacés pour assister à ce stage.

Dans un premier temps, la parole a été donnée aux collègues pour qu'ils puissent verbaliser cette « souffrance ». Le temps de parole a été large, étant donné les nombreux problèmes dans les établissements.



Dans un second temps, une synthèse des interventions très remarquables lors du stage « souffrance

au travail » à Albi a été présentée sous forme de diaporama. Synthèse qui répondait à la question « Pourquoi en est-on arrivé là ? ».

L'occasion de revenir sur les intervention de Danièle Linhart, chercheuse au CNRS qui fait un parallèle entre le Taylorisme et le Nouveau Management Public qui s'est immiscé dans l'Éducation Nationale, créant une ambiance de travail non adaptée dans un lieu de formation de futurs citoyens, puis de Pascal Simonet, maître de conférence qui souligne le mal-être des enseignants, fait avéré par de nombreux travaux.

La troisième partie de cette journée était consacrée aux outils indispensables permettant à chacun de se protéger face aux risques psycho sociaux provoqués par « cette souffrance au travail ». Ces nombreux outils répondaient à des cas concrets comme la violence, le harcèlement et le « burn-out ».

Les intervenants ont insisté sur le fait de lutter en groupe, de ne pas s'isoler car « à lutter seul on s'épuise ». Ils ont également souligné le rôle important des syndicats dans « la prise en main du travail ».

Agnès Bernadou, secrétaire académique du SNUEP-FSU Toulouse a conclu cette journée en insistant sur « la spécificité des lycées professionnels » qu'il faut défendre. Elle a également eu l'occasion de rencontrer et de s'entretenir avec des collègues soucieux d'avoir son avis de syndicaliste.

## LE TRAVAIL DES COMMISSAIRES PARITAIRES

Lors du groupe de travail des Vœux et Barèmes, les commissaires paritaires du SNUEP-FSU ont fait modifier les barèmes de 40 demandeurs dans le respect des règles de la circulaire académique. Cela représente environ 10% des demandeurs.

Lors du groupe de travail concernant les Postes Offerts au Mouvement (GT POM) les commissaires paritaires du SNUEP-FSU ont vérifié scrupuleusement les postes libérés (mutation Inter, retraites...) et les postes créés lors des Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD) afin que ces postes soient bien tous proposés au mouvement. Ils ont obtenu que des postes bloqués pour servir de support à l'accueil de stagiaires soient débloqués et donc proposés au mouvement (Lettres-Histoire à Montauban, Maths-Sciences à Toulouse...).

Dans le cadre de la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) Mutation Intra, le travail des commissaires paritaires sur l'intra-départemental a permis à 15 collègues supplémentaires de muter.

Dans un second temps, les résultats de la mutation pour 32 collègues ont pu être affinés. Les propositions faites par les commissaires paritaires du SNUEP-FSU pour permettre au plus grand nombre de collègues de muter ont toutes été validées par les services de la Direction des Personnels Enseignants (DPE).

Plus d'une centaine d'heures de travail, de recherches et de préparations, sont nécessaires à la réussite de ces missions mais la bonne humeur et l'idée de défense de « l'intérêt général » rendent leur mission (non rémunérée) plus facile et agréable.

## MOUVEMENT AU LYCÉE LOUIS VICAT DE SOUILLAC (SUITE)

*Dans notre journal de mars, nous relations les difficultés que rencontraient les collègues du lycée Vicat à Souillac dans le Lot. Notre article s'achevait par « ... Le rectorat accepte de recevoir le 22 mars une délégation. »*

Une délégation a donc été reçue le 22 mars, les enseignants grévistes avaient préparé un gros dossier pour appuyer leur revendication : le départ du proviseur suite à de sérieux dysfonctionnements et à un mal être grandissant.

Après cette rencontre, les services du rectorat proposent une médiation. Après concertation, les enseignants acceptent. Cette médiation composée de 7 personnes (IA-IPR, IEN, secrétaire général ...) a reçu de façon individuelle tous les collègues et les personnels de la Région qui le souhaitaient pendant deux jours : les 25 et 27 avril. Les entretiens ont duré entre 15 et 60 min.

Chacune et chacun a pu s'exprimer en toute confiance.

Le 24 mai, un retour de cette médiation a eu lieu. Il est annoncé que le suivi de la médiation va se poursuivre toute l'année prochaine avec un bilan en fin de premier trimestre, le proviseur va avoir une lettre de mission précise, le nouveau proviseur adjoint aura lui aussi une lettre de mission précise.

La question se pose pour cette fin d'année, car actuellement le proviseur est en arrêt de travail jusqu'à début juin et est remplacé par une proviseure par intérim. Qui va préparer la rentrée ?

Nous attendons la suite ....

## CONTRACTUELS : DES AVANCÉES GRÂCE AU SNUEP, AU SNES, AU SNEP ET À LA FSU.

À la suite des demandes incessantes du **SNUEP**, du **SNES**, du **SNEP** et de la **FSU**, tant au plan national qu'académique, le Ministère a publié en août 2016 un décret sur la gestion des contractuels enseignants, Copsy, CPE, exerçant en formation initiale (et uniquement en formation initiale).

Ce décret devant être décliné au niveau de chaque académie, 3 groupes de travail se sont succédés au cours des derniers mois entre les organisations syndicales et la direction des personnels enseignants dans les locaux de l'encore flambant neuf rectorat de Toulouse.

La circulaire académique et les dernières décisions seront présentées au CTA du 30 juin. Des avancées indéniables devraient être contenues dans ce texte, elles sont à mettre à l'actif des syndicats de la FSU. Un nouveau contractuel saura enfin et à l'avance « à quelle sauce il sera mangé », tant au niveau des conditions de recrutement, de l'évolution de son salaire, de son évaluation, de son évolution de carrière, et peut-être de son licenciement. Seul le volet formation reste encore bien flou, tant en début que tout au long de la carrière du « non titulaire ».

Le CTA ne s'étant pas encore tenu, nous ne pouvons encore rien publier de précis, si ce n'est que l'évolution de carrière se fera à un rythme régulier, que l'évaluation sera basée sur le même principe de grilles que celle des titulaires, que le niveau indiciaire de recrutement sera clairement défini selon la rareté des disciplines. Plusieurs regrets cependant et de taille :

- Tous les contractuels n'auront pas droit aux mêmes traitements selon les académies ;
- La mobilité inter-académique restera aléatoire ;
- L'accompagnement et la formation restent mal définis, surtout en cas de difficultés de l'enseignant « non titulaire » ;
- Et l'éternel combat : un CDD sur un BMP n'inclura les vacances d'été que s'il est signé avant le premier octobre...

Les gouvernements passent, les ministres défilent, mais le contractuel reste toujours l'une des principales variables d'ajustement (si ce n'est le « kleenex ») d'un système où la précarité et le peu de considération pour l'élément essentiel qui le constitue, « l'être humain », règnent en monarques absolus.

L'ouvrage reste sur la table. Le SNUEP et les syndicats de la FSU resteront à vos côtés pour gagner encore en reconnaissance.

Sans votre implication, la lutte sera plus difficile.





# BULLETIN DE PRÉ-ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017-2018

(Aux tarifs préférentiels 2016-2017)

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2018

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique avant le 30/09/2017.  
ou au SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS  
Courriel : snuep.national@wanadoo.fr ; site : www.snuep.fr

**MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.**

Ancien-ne adhérent-e oui  non   
n° d'adhérent-e (facultatif) : \_\_\_\_\_  
M.  Mme   
NOM : .....  
Nom de naissance : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Adresse complète : .....  
.....  
.....  
Tél. fixe : .....  
Tél. portable : .....  
E-mail : .....

**En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU, 1<sup>re</sup> fédération de l'Education nationale.**  
**Pour les retraité-es, l'adhésion au SNUEP inclut l'adhésion à la FGR.**

ACADÉMIE (au 01/09/2017): \_\_\_\_\_

**SITUATION ADMINISTRATIVE**  
PLP  CPE  AED   
Classe normale  Hors classe  Stagiaire   
Contractuel-le  CDD  CDI  Vacataire   
Échelon au 01/09/17 : ..... Depuis le : / / \_  
Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, détachement, Greta, MLDS, inspection, ZR, congés divers) : .....  
retraité-e  en congé  sans emploi

Discipline précise : .....  
Code (si connu) : .....

**66 % de votre cotisation est déductible des impôts (100% si frais réels)**  
ou  
**Votre cotisation permet d'obtenir un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable**

**AFFECTATION**  
LP  SEP  SEGPA  EREA   
Collège  Lycée  SUP  FC   
Nom de l'établissement : .....  
RNE (facultatif) : .....  
Ville : .....  
..... Si  
TZR Etab. d'exercice : .....  
Rattach. admin : .....

**COTISATIONS DES PLP ET CPE**

E.A.P. : 27 € - Assistant d'éducation : 36 € - Sans traitement : 27 €

Non-titulaire : 93 € - Non-titulaire Réunion : 111 € - Non-titulaire Guyane : 85 €

Temps partiel : au prorata de la quotité de traitement

	Métropole	La Réunion	N <sup>lle</sup> Calédonie Polynésie Française	Guadeloupe Mayotte Martinique Guyane
	En euros	En euros	En CFP	En euros

Ech	Cl Norm	H.C.	Cl Norm	H.C.	Cl Norm	H.C.	Cl Norm	H.C.
1	111	156	144	204	17272	24700	129	183
2	120	177	156	216	18712	27565	138	207
3	126	192	165	252	19690	29356	147	228
4	132	204	174	268	21122	32935	156	240
5	141	216	186	281	22196	34366	168	255
6	144	231	189	303	22553	36874	171	271
7	156	243	204	318	24700	38662	183	285
8	165		216		26134		195	
9	177		231		27923		207	
10	192		252		30431		225	
11	204		268		32935		240	

RETRAITÉ-ES METROPOLE - GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - MAYOTTE							
	PLP 1	87 €	PLP CN	96 €	PLP H.C.	108 €	
RETRAITÉ-ES DE LA REUNION							
	PLP 1	117 €	PLP CN	129 €	PLP H.C.	144 €	
RETRAITÉ-ES DE NOUVELLE CALÉDONIE ET POLYNÉSIE FRANÇAISE EN CFP							
	PLP 1	10 383	PLP CN	11 457	PLP H.C.	12 888	

**RÈGLEMENT DE LA COTISATION**  
Temps partiel : ..... % Nombre d'heures : .....  
Montant : ..... €  
Mode de paiement :  
1. Chèque-s : 1  2  3   
2. Prélèvement\* en 3 fois  en 6 fois   
3. Virement bancaire  (Demandez le RIB à votre section académique)  
*\*En cas de première demande, ou en cas de changement de coordonnées bancaires, joindre un RIB et remplir le formulaire d'autorisation de prélèvement.*  
**Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.**

Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.  
Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_



**PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUELEBLE DE COTISATION**

**À RENVoyer AU SNUEP-FSU NATIONAL AVEC VOTRE BULLETIN**

Je choisis en 2017-2018 le prélèvement automatique de ma cotisation.

Il sera ensuite **reconduit automatiquement** les années suivantes à la même date et je serai averti-e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, quotité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer.

**Retournez cet imprimé au SNUEP-FSU en y joignant obligatoirement :**

- un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)
- le bulletin d'adhésion

**POUR ÉVITER LE REJET DU PRÉLÈVEMENT, MERCI DE REMPLIR CETTE PAGE DE MANIÈRE TRÈS LISIBLE.**

**DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT**

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

**NOM, PRÉNOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR**

Je soussigné-e \_\_\_\_\_

autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever

en 3 fois la somme de \_\_\_\_\_ € soit pour chaque prélèvement \_\_\_\_\_ €

en 6 fois la somme de \_\_\_\_\_ € soit pour chaque prélèvement \_\_\_\_\_ €

Ces prélèvements s'effectueront le 3 des mois suivants :  
 - novembre 2017, janvier 2018, mars 2018 (prélèvement en 3 fois).  
 - novembre 2017, décembre 2017, janvier 2018, février 2018, mars 2018, avril 2018 (prélèvement en 6 fois).

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le SNUEP-FSU.

Écrire « lu et approuvé »

Dater et signer

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER**

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**  
**38 RUE EUGÈNE OUDINÉ**  
**75013 PARIS**

<b>IBAN</b>	<b>BIC : Bank Identification Code</b>

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Libertés.

<b>Paiement Récurrent/Répétitif</b>	<b>Signature :</b>
À :	
Le :	

*Nota : vos droits concernant le mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

**CONTACTS ACADÉMIQUES**

**Aix-Marseille**  
 Bruno BOURGINE  
 snuep.aix-marseille@laposte.net  
 04 91 13 62 81  
**SNUEP-FSU**,  
 12 place du général de Gaulle  
 13001 MARSEILLE  
**Amiens**  
 Frédéric ALLEGRE  
 sa.amiens@snuep.fr  
 Tél. : 06 18 82 32 12  
 22 rue du docteur Thomas  
 51100 Reims  
**Besançon**  
 Virginie BOUVOT  
 Tél. : 06 81 33 08 45  
**Adrien GARDE**  
 Tél. : 06 82 02 18 09 -  
 03 81 81 87 55  
 snuepbesancon@gmail.com  
**Bordeaux**  
 Paul BOUSQUET  
 Géraldine JOUSSEAUME  
 Nasr LAKHASSI  
 snuepaquitaine@gmail.com  
 Tél. : 05 56 68 98 91  
**SNUEP-FSU**,  
 26 rue Paul Mamert  
 33800 Bordeaux  
**Caen**  
 Benoît LECARDONNEL  
 sa.caen@snuep.fr  
 Tél. : 06 77 69 22 78  
 3<sup>e</sup> étage, 10 rue Tancrède  
 50200 Coutances

**Clermont-Ferrand**  
 Stéphane ZAPORA  
 stephane.zapora@gmail.com  
 Tél. : 06 85 51 46 79  
**SNUEP-FSU** Maison du peuple  
 29 rue Gabriel Péri  
 63000 Clermont-Ferrand  
 Ugo TREVISIOL : Tél. : 06 25 07 66 83  
 snuep.clermont@gmail.com  
**Corse**  
 Antonia EHRHART  
 antonia.ehrhart@orange.fr  
 Tél. : 06 70 79 85 86  
 Lycée professionnel Jules Antonini  
 3 avenue Noël Franchini  
 CS 15006 - 20700 Ajaccio cedex 9  
**Créteil**  
 K. TRAORE - L. TRUBLEREAU  
 snuep.creteil@orange.fr  
 Tél. : 01 43 77 02 41, 06 75 86 30 65  
**SNUEP-FSU**, 11/13 rue des Archives  
 94000 Créteil  
**Dijon**  
 Sandrine BERNARD  
 Philippe DUCHATEL  
 snuepdijon21@orange.fr  
 Tél. : 03 80 33 21 76  
 14 rue de la Chapelle  
 21200 Chevigny en Vallière  
**Grenoble**  
 Huynh Lan TRAN : 06 84 00 82 24,  
 snuep.grenoble@yahoo.fr  
 Bertrand GUILLAUD-ROLLIN  
 Tél. : 06 84 49 57 78  
 Snuep-Fsu - Bourse du travail  
 32 av. de l'Europe  
 38030 Grenoble Cedex 02  
 Tél./fax : 04 76 09 49 52

**Guyane**  
 S. MEMORIN - M. VOYER -  
 M. KERVENNIC  
 snuepguyane@laposte.net  
 06 94 90 62 02  
**SNUEP-FSU**, BP 847  
 97339 Cayenne Cedex  
**La Réunion**  
 Charles LOPIN  
 snuepreunion@wanadoo.fr  
 Tél. : 06 92 61 93 31  
 Résidence les Longanis  
 Bat C, Apt 4, 7 Bd Mahatma Gandhi  
 97490 Ste Clotilde  
**Lille**  
 Jacques ALEMANY  
 lille.snuep@gmail.com  
 Tél. : 06 70 74 48 63  
**SNUEP-FSU**, 209 rue Nationale  
 59000 Lille  
**Limoges**  
 Béatrice GAUTHIER  
 snuep.limoges@orange.fr  
 Tél. : 05 55 87 78 49  
 06 81 24 56 52  
 59 rue Noël Boudy  
 19100 Brive  
**Lyon**  
 Séverine BRELOT  
 sa.lyon@snuep.fr  
 Tél. : 04 78 53 28 60  
**SNUEP-FSU**,  
 Bourse du travail  
 salle 44, place Guichard  
 69003 Lyon  
**Martinique**  
 Danielle AVERLANT  
 Tél. : 06 96 24 69 91  
 snuep.martinique@gmail.com  
 Christophe THÉGAT  
 Tél. : 06 94 90 62 02

**SNUEP-FSU**, Cité Bon Air, Bat. B  
 route des religieuses  
 97200 Fort de France  
**Mayotte**  
 Serge CICCONE - 06 07 23 27 02  
 Omar ATTOUMANI AMBRIRIKI  
 06 39 19 78 21  
 sa.mayotte@snuep.fr  
 Paul FILLIUNG  
**SNUEP-FSU** - 7 bis ruelle Bassa  
 97615 Pamandzi  
**Montpellier**  
 Emmanuel CANERI  
 Tél. : 06 78 83 37 03  
 Pascal MILLET  
 montpellier.snuep@gmail.com  
 Tél. : 04 67 54 10 70  
**SNUEP-FSU**, Enclos des lys, bat B  
 585 rue d'Aiguelongue  
 34090 Montpellier  
**Nancy-Metz**  
 Patrick LANZI  
 palanzi@yahoo.fr  
 Tél. : 07 50 89 81 92,  
 03 83 33 39 73  
 Immeuble Quartz,  
 7 allée René Lalique  
 Apt 6, 54270 Essey les Nancy  
 Johanna LAICHE HENRION  
 11 boulevard Baudricourt  
 54600 Villers les Nancy  
 johannandco@hotmail.fr  
 06 86 38 24 43  
**Nantes**  
 Serge BERTRAND,  
 sa.nantes@snuep.fr,  
 Tél. : 06 79 47 08 94  
 Maison des Syndicats,  
 8 place de la Gare de l'Etat  
 case postale 8  
 44276 Nantes Cedex 2

**Nice**  
 André RUGGIÉRO  
 snuepnice@gmail.com  
 Tél. : 06 79 44 06 81  
**SNUEP-FSU**, Bourse du Travail  
 13 avenue Amiral Collet,  
 83000 Toulon  
**Nouvelle-Calédonie**  
 Raymonde JEAN PHILIPPE  
 snuepnc@gmail.com  
 BP 58  
 98845 NOUMEA CEDEX  
**Orléans-Tours**  
 Gilles PELLEGRINI  
 Cathy LAVANANT  
 snuep.orleans-tours@orange.fr  
 Tél. : 02 38 37 04 20  
 41 boulevard Buyser  
 45250 Briare  
**Paris**  
 Eric CAVATERRA :  
 Tél. : 06 08 68 98 67  
 snuepfsu75@gmail.com  
**SNUEP-FSU** Paris  
 38 rue Eugène Oudiné  
 75013 Paris  
**Poitiers**  
 Celine THIBAUDAULT  
 celine.thibaudault@snuep.fr  
 Tél. : 06 88 55 42 67  
 Snuep-Fsu  
 Avenue du Parc d'Artillerie  
 86000 Poitiers  
**Polynésie Française**  
 Jean-Luc CHAGNE  
 snueppf1@gmail.com  
 (689) 89 78 28 84  
**Reims**  
 Régis DEVALLÉ  
 regis.devalle@snuep.fr  
 Tél. : 06 12 68 26 60

18 rue de Vitry  
 51250 Sermaizet-les-Bains  
 Rennes  
 Jean-Pierre MARZIN :  
 06 67 20 63 08  
 Ronan OILLIC : 06 88 31 50 59  
 sa.rennes@snuep.fr  
**SNUEP-FSU**,  
 14 rue Papu  
 35000 RENNES  
 Rouen  
 Jérôme DUBOIS : 06 19 92 75 91  
 jdsnuep@free.fr  
 Agnès BONVALET  
 sa.rouen@snuep.fr  
 Tél. : 06 89 33 14 45  
**SNUEP-FSU**  
 4 rue Louis Poterat,  
 76100 Rouen  
**Strasbourg**  
 Pascal THIL : 06 85 65 29 26  
 pascal.thil@orange.fr  
 Tél. : 03 88 22 64 37  
 7 pl Vieux Marché aux Vins  
 67000 Strasbourg  
**Toulouse**  
 Agnès BERNADOU :  
 06 26 19 64 91  
 snueptoul@gmail.com  
 FSU 31 - SNUEP-FSU  
 52 rue Jacques Babinet  
 31100 Toulouse  
**Versailles**  
 Olivier GUYON -  
 Rafikha BETAYEB  
 snuepversailles@gmail.com  
 Tél. : 07 60 18 78 78  
 Fax : 09 56 09 63 93  
**SNUEP-FSU** Versailles  
 38 rue Eugène Oudiné  
 75013 Paris